



A P A D V O R

Association Pour les Aveugles et Déficients Visuels d'Orléans et sa Région

*Ensemble, voyons plus loin...*

## Newsletter n°2

Septembre – Octobre 2015

Nous sommes heureux de vous envoyer cette 2<sup>ème</sup> Newsletter, en espérant compter de plus en plus de lecteurs ! Pour ce faire, n'hésitez pas à transmettre l'information autour de vous et sur les réseaux sociaux.

### L'Edito

De nombreux contacts ont été pris ce mois-ci. Nous avons été reçus par le Directeur de la TAO. Une réflexion s'engage sur leur service TPMR à laquelle nous serons associés. De plus, nous avons proposé un partenariat avec cette entreprise, importante pour les personnes déficientes visuelles de l'agglomération et notamment pour les questions d'accessibilité numérique de leurs supports de communication et d'information (site Internet, application mobile). La commission intercommunale d'accessibilité de l'agglomération à laquelle nous sommes allés le 11 septembre dernier a confirmé la réflexion sur le TPMR. Enfin, nous avons été reçus par Mme ARSAC, conseillère municipale déléguée aux personnes handicapées ainsi que par M. Jicquel, directeur de cabinet du Préfet. Ils ont manifesté leur intérêt pour notre association. Nous espérons pouvoir engager un travail commun. Enfin, un rendez-vous avec le président de l'agglomération d'Orléans a eu lieu le 13 octobre dernier ; un travail commun doit être engagé.

Les bureaux de l'association changent de physionomie : le 4<sup>ème</sup> bureau a été papiété en septembre. La salle Informatique - Braille est désormais opérationnelle et il ne restera qu'un bureau à terminer.

Une enquête de satisfaction et de besoin est à l'étude ; nous espérons pouvoir interroger l'ensemble des adhérents rapidement. Ainsi, nous répondrons mieux aux souhaits de chacun. Des projets à l'étude : l'idée serait de proposer une activité de marche pour nos adhérents qui le souhaitent, peut-être en partenariat avec une association de marcheurs. L'idée est ici d'ouvrir notre association à d'autres associations. De même, un contact est pris avec un professeur de tchi Kong qui serait prêt à intervenir à la FAF-APADVOR. J'ai enfin eu une de nos adhérentes bénévoles qui serait prête à proposer une activité physique adaptée (le Braille tonique) à chacun. De plus, outre l'atelier lecture qui existe déjà et qui semble donner satisfaction, des contacts sont pris avec des conteurs locaux afin de voir s'ils interviendraient au sein de notre Association. Ce serait l'occasion d'ouvrir aussi nos portes à des personnes intéressées par le conte.

Je me dois aussi de rappeler que notre situation financière reste très tendue et très pour ne pas dire trop dépendante de la Fédération des aveugles de France que nous remercions à nouveau pour ses aides financières conséquentes. Je ne peux que vous inciter à répondre favorablement à l'appel à don que nous avons engagé et qui a déjà amené 1750€ à l'association. L'objectif est rappelons le à la fois de développer le club informatique et de rénover nos locaux. Notamment la salle des adhérents sera repensée, avec ses utilisateurs bien sûr, l'an prochain si nous en avons les moyens.

Serrons nous les coudes, allons dans le même sens : celui du développement de notre association, celui de la promotion des personnes déficientes visuelles, celui du bien vivre ensemble pour que notre association innove, construite de nouveaux projets, soit présente partout où elle le peut. Je remercie chacune et chacun qui œuvre en ce sens.

Bruno GENDRON

## L'info du jour

Le Club Multimédia est bientôt prêt pour son lancement courant novembre à destination des adhérents de l'Association. Nous vous interrogerons pour connaître vos besoins ainsi que vos envies pour le projet Associatif. Vous pouvez dès maintenant faire vos demandes ou poser vos questions sur la boîte courriel [club-multimedia@apadvor.asso.fr](mailto:club-multimedia@apadvor.asso.fr) ou par téléphone au 02 38 66 11 65.

## Gala du 16 octobre 2015

Vous avez été nombreux (près de 80 personnes) à venir nous rencontrer lors de ce premier Gala de présentation de l'Association et nous vous en remercions. La Fédération était également présente et en nombre avec la participation de Vincent MICHEL son Président, de Rui GONCALVES le Directeur Général et de Julie BERTHOLON responsable lobbying-réseau. Après une réunion de conseil d'administration portant sur la dimension Régionale de notre Association et son développement futur nous avons pu assister à une présentation de la FAF-APADVOR et de ses nouvelles orientations tant en terme de projets que d'activités. Après les discours et remerciements nous nous sommes rassemblées autour d'un apéritif dinatoire qui a été l'occasion de nombreux échanges. Les Elus étaient eux aussi au rendez-vous avec la présence de Martine ARSAC, Brigitte RICARD et Djamila CHERIET. Vivement l'année prochaine pour la deuxième édition !

## Reflet d'Asso

Tout d'abord, nous souhaitons remercier chaleureusement les adhérents et bénévoles ayant participé activement à la journée Nationale des Aveugles et Amblyopes du samedi 3 octobre dernier. Cette action a permis de dégager environ 1800 € pour la vie des Adhérents. Bravo donc à tous pour votre investissement.

Le dimanche 27 septembre, une dizaine de nos adhérents se sont rendu au Théâtre du C.A.D.O et ont pu suivre en audio-description la pièce « La colère du Tigre » interprétée par Claude BRASSEUR.

Merci aux bénévoles voyants qui ont accompagné nos adhérents pour cet après midi culturel qui a été très plaisant pour tout le monde.

L'Atelier lecture, animé par Pascale DESHOUAN de la Bibliothèque Sonore une fois par mois, sera à l'Espace Roger FONTAINE de notre Association le 26 novembre et 17 décembre prochain. Soyez nombreux à l'écoute !

## Coté S.A.V.S

Nous vous proposons au fil des numéros, une présentation du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de la FAF-APADVOR dans son activité telle qu'elle se décline aujourd'hui.

### **Pour cela, commençons par le commencement : « Qu'est-ce qu'un SAVS ? »**

Eh bien, sur un aspect réglementaire et comme toute structure médico-sociale, ce Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a pour objet de répondre de façon adaptée aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap « afin de promouvoir leur autonomie et leur protection, la cohésion sociale et l'exercice de la citoyenneté ». Article L.116.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Dans une dimension pratique et fonctionnelle, le S A V S de la FAF-APADVOR est un service en intervention sociale autorisé et financé depuis décembre 2006 par le département du Loiret. Les interventions ont lieu sur l'ensemble du département du Loiret en référence à l'arrêté d'autorisation. Le service s'adresse aux personnes de plus de 18 ans dont l'acuité visuelle est inférieure à 4/10<sup>ème</sup> après correction et/ou dont le champ visuel est compris entre 10 et 20 degrés. Le S A V S peut également intervenir sur dérogation pour les personnes dont le diagnostic de l'acuité visuelle et/ou du champ visuel vont évoluer dans le sens des indications précédentes.

Et l'équipe intervient à la demande de la personne concernée et au regard de l'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Ce Service d'Accompagnement à la Vie Sociale accueille et accompagne les personnes en situation de cécité ou de basse vision dans la réalisation de leur projet de vie, en favorisant l'expression et l'autonomie de ces personnes ainsi que le libre choix du mode de vie. Comment ?

.....

Présentation du second chapitre dans la prochaine Newsletter associative.

## Du coté de la Fédé

La Fédération des Aveugles de France a inauguré l'an dernier une hotline informatique pour les personnes déficientes visuelles. Après une ouverture aux salariés, puis aux demandeurs d'emploi, le service est étendu aux particuliers. Cette assistance téléphonique a vocation d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à résoudre les difficultés rencontrées avec leur environnement informatique. L'expertise des techniciens permet de couvrir aussi bien les logiciels et matériels adaptés, que les applications dédiées avec un accompagnement à l'utilisation ou à leur configuration.

Les adhérents peuvent appeler la hotline via un numéro vert gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Différents tarifs sont proposés.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 01 44 42 91 88 ou par mail : [info.hotline@aveuglesdefrance.org](mailto:info.hotline@aveuglesdefrance.org)

A la prochaine Newsletter, d'ici là portez-vous bien !

**Association** : 17 rue du Coq Saint Marceau – 45100 Orléans – 02 38 66 11 65

**S.A.V.S** : 26 rue Vieille Levée – 45100 Orléans – 02 38 22 60 43

**Site internet** : [www.apadvor.asso.fr](http://www.apadvor.asso.fr)

**Facebook** : [www.facebook.com/faf.apadvor](http://www.facebook.com/faf.apadvor)